

Connaissez-vous nos souffrances ?
2 Timothée 3:10-12

LIBYE

Population : Environ 7,5 millions d'habitants.
Capitale : Tripoli
Forme de gouvernement : Divisé. Le Gouvernement d'union nationale (GUN) gouverne depuis Tripoli ; une administration de l'Est, soutenue par la Chambre des représentants et les Forces armées arabes libyennes (FAAL), administre la majeure partie du reste du pays.
Chef d'État : Conseil présidentiel dirigé par Mohamed al-Menfi, mais cette autorité est contestée.
Religions : Musulmans 99 %, chrétiens 0,5 %, bouddhistes 0,4 %, autres 0,1 %.

Gina A. Zurlo, éd. World Christian Database (Leiden/Boston : Brill, consulté en août 2026).

Toujours en quête de paix et d'unité

Quinze ans après la chute de Kadhafi, la Libye est toujours dépourvue d'un gouvernement central fonctionnel. Deux autorités rivales contrôlent différentes parties du pays, chacune soutenue par des groupes armés et des acteurs extérieurs, et chacune poursuivant ses propres objectifs. Les pertes subies par les Libyens ordinaires se manifestent par des arrestations arbitraires, des actes de torture et des meurtres, et par une quasi-impunité pour ces actes.

Tous vivent dans un climat d'insécurité, mais les minorités religieuses sont confrontées à des difficultés supplémentaires. Les chrétiens de Libye, pour la plupart des travailleurs étrangers, pratiquent leur foi en secret. Le simple fait de prêcher publiquement ou de distribuer de la littérature chrétienne peut entraîner une arrestation, une détention ou une expulsion.

Une constitution qui ne protège pas la liberté de religion

Le pays est toujours régi par sa constitution provisoire, la Déclaration constitutionnelle de 2011, qui désigne l'islam comme religion d'État, autorise les non-musulmans à pratiquer leur foi et s'engage à protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales.

Cependant, l'application de ces protections reste limitée dans certains cas. Des individus peuvent être arrêtés ou emprisonnés pour des infractions liées à l'insulte à l'islam ou au changement de religion. Les observateurs internationaux ont classé la Libye parmi les pays où la liberté de religion est gravement menacée.

L'impact de l'extrémisme et de la faiblesse de l'État de droit

Lorsque l'État est faible, d'autres forces peuvent combler le vide. Des groupes et réseaux armés à tendance islamiste extrémiste ont émergé, notamment dans certaines régions de l'est de la Libye.

Des rapports indiquent que certains de ces groupes exercent une influence sur les mosquées et les activités religieuses et éducatives. Des arrestations et des détentions arbitraires ont également lieu dans certaines zones.

Un examen plus approfondi révèle également des liens entre certaines personnalités influentes et des réseaux de trafic d'êtres humains et de détention illégale.

Pour les chrétiens, les convertis et les Libyens non religieux, ainsi que pour certaines minorités musulmanes, comme les soufis et les ibadites, la faiblesse de l'État de droit peut accroître le risque de pressions, de discrimination ou de persécution.

Persécution des chrétiens et autres minorités

En 2015, les chrétiens du monde entier ont été horrifiés par une vidéo montrant le massacre brutal de 21 chrétiens par des extrémistes islamistes sur une plage libyenne. La Libye n'est généralement pas un pays où se produisent des massacres sectaires annuels. La pression est plus insidieuse et s'exerce autant par le biais du système judiciaire que par la violence.

En avril 2025, un tribunal a condamné onze chrétiens à des peines de prison allant de trois à quinze ans, pour des chefs d'accusation incluant l'insulte à l'islam et l'outrage aux lieux saints religieux. Certains d'entre eux avaient été arrêtés deux ans auparavant, en 2023, pour s'être convertis et avoir parlé de leur foi. Selon des témoignages, plusieurs d'entre eux auraient subi des tentatives de torture pour les contraindre à renoncer au christianisme.

Les chrétiens ne sont pas les seuls à subir des pressions. Dans l'est du pays, des militants salafistes ont détruit ou endommagé des sanctuaires soufis, et les ibadites ainsi que les Libyens sans religion sont victimes de discrimination.

La vie religieuse se déroule donc clandestinement. Se réunir ouvertement est dangereux dans certaines circonstances.

Famille, communautés et éducation

Les écoles et les programmes scolaires sont fortement influencés par le contexte religieux et culturel dominant du pays, tandis que les autres religions et les opinions non religieuses sont largement absentes. Les enfants issus de groupes minoritaires subissent souvent cette discrimination par le biais de pressions sociales et culturelles, plutôt que par une loi écrite.

De plus, il n'existe aucune protection juridique claire et adéquate pour ceux qui choisissent de quitter l'islam ou de changer de religion.

Femmes, droit de la famille et discrimination religieuse

Le droit de la famille suit les principes de la charia islamique, et ses dispositions varient d'une personne à l'autre. Le mariage, le divorce, l'héritage et la nationalité diffèrent. Une femme musulmane ne peut épouser un homme non musulman, tandis qu'un homme musulman jouit d'une plus grande liberté dans ce domaine. Une Libyenne mariée à un étranger peut se trouver dans l'impossibilité de transmettre sa nationalité à ses enfants, ce qui affecte leur identité juridique et leur accès aux services essentiels.

Nous prions

- Pour les chrétiens de Libye, en particulier les nouveaux convertis et les personnes emprisonnées, que Dieu les protège et les fortifie.

- Que Dieu guide les responsables religieux qui prennent des décisions susceptibles de mettre des vies en danger, en leur accordant sagesse et protection.

- Pour tous ceux qui continuent de subir les conséquences de la torture, de la détention et de la traite des êtres humains, et pour ceux qui ont perdu des êtres chers. Ce type de reconstruction est bien plus long que ce que les médias laissent entendre.

- Pour qu'un mouvement de conversion au Christ se développe parmi les Libyens, les migrants en transit et les autres minorités du pays.

- Pour la fin des divisions et pour un gouvernement suffisamment stable pour faire respecter l'État de droit et protéger les droits de tous les citoyens.

- Pour que certains de ceux qui répandent la haine et la violence au nom de la religion se convertissent véritablement et choisissent la voie de la paix et de la réconciliation.

- Pour que les Libyens vivant à l'étranger rencontrent le Christ où qu'ils soient et partagent cet espoir avec leurs familles restées au pays.

- Afin que la paix et la réconciliation triomphent et que tous les Libyens vivent en sécurité et dans la dignité, dans le respect de leurs droits et libertés fondamentaux.